



**COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE
RHONE-ALPES AUVERGNE
18, rue de la République
69002 LYON**

Lyon, vendredi 05 juillet 2024

Ordre du jour C.S.E Rhône Alpes Auvergne - Séance Ordinaire

Vendredi 12 juillet 2024

1. Approbation du compte rendu de la CSSCT RAA du 14 juin 2024 (sous réserve).
2. Information en vue d'une consultation du projet "LCL Ma Banque Privée" sur la DDR Rhône Alpes Auvergne ».
3. Point d'information sur l'évolution trimestrielle des effectifs au 30 juin 2024 du périmètre Rhône Alpes Auvergne.
4. Information en vue d'une consultation sur le Bilan Social 2023 de l'établissement RAA.

VIE DES AGENCES - ACTIVITE COMMERCIALE – ORGANISATION – OPTIMISATION

5. Banque Privée : Suite à l'information en CSEC du 03 juillet du projet de réorganisation de la banque privée nous souhaiterions en connaître les impacts sur notre région :
 - A l'aulne du test réalisé récemment, pensez-vous que nos agences en RAA ont la capacité d'absorber plusieurs dizaines de clients supplémentaires et de subvenir à leurs demandes, à leurs besoins ?
 - Le rattachement des sites de Loire et St Etienne Forez au pôle d'Auvergne semble désormais une réalité, à l'identique des découpages DR, quel impact sur le management car celui-ci s'opère depuis Lyon ?
 - Les nouveaux CEP du segment « FIRST » seront moins nombreux et beaucoup d'actuels CEP se verront proposer des postes de nouveau CBP BP, savez-vous combien d'actuel CEP (dans notre région) resterons CEP ?
 - Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre évoque la nomination des CBP et CEP au dernier trimestre 2024 mais rien n'évoque la nomination des conseillers assurances et services BP (ex CABP)
 - Pour finir, des nouveaux postes sont induits par ce projet, ainsi pour notre région savez-vous :
 - Si un service composé de « conseillers LCL mon contact » dédiés à la BP va être créé ?
 - Si sur les 12 coachs, 2 banquiers conseils private equity et 22 conseillers spécialisés en financements prévus au niveau national certains seront basés physiquement en RAA ?
6. Pouvez-vous nous faire un retour concernant l'agence de Vaise et les derniers échanges relatifs à un nombre de fermeture de compte conséquent ?

7. Pour quelles raisons la remise mensuelle LCL à la carte est supprimée à compter du 1er octobre 2024 ? Au vue de l'insatisfaction clientèle à venir, quelle nouvelle offre pérenne va être proposée à la clientèle ?
8. Vdoc ne valide plus les pièces d'identité en noir et blanc, uniquement en couleur. Lorsque le scanne ne fonctionne pas, ou qu'un dossier est envoyé par un apporteur avec des copies en noir et blanc, comment nos collègues peuvent authentifier les pièces d'identité par Vdoc ?
9. Nouvelle carte d'identité : lors de l'utilisation d'une carte CRE, il est demandé le lieu de délivrance, or celui-ci n'est pas noté sur les nouvelles cartes nationales d'identité, qu'est-ce que le salarié doit noter en sachant que c'est une réponse obligatoire ?
10. Nouvel accord télétravail : « dixit DDR, on va respecter déjà l'accord télétravail ». Questions relatives aux supports de la réunion jeudi 27 juin :
 - 10.1. Quel service est l'auteur des deux documents transmis lors de la réunion du 27 juin ? Est-ce un document national ?
 - 10.2. Si un salarié n'est plus jugé apte au télétravail, quelles sont les mesures d'accompagnements prévues pour sa montée en compétence ?
 - 10.3. Pouvez-vous nous indiquer les jours pouvant être télétravaillés ?
 - 10.4. Quels sont les critères pour définir une journée de « forte activité » ?
 - 10.5. Pouvons-nous avoir un exemplaire de la charte d'utilisation de l'offre nomadisme ?
 - 10.6. Au paragraphe intitulé « respecter le cadre de confiance mutuelle », il est bien indiqué de débriefer la journée à l'appui d'un compte rendu d'activité adressé à son manager en fin de journée. Est-ce que cela vient limiter l'article 2 de l'accord : « le télétravail est un levier organisationnel qui repose sur la confiance » ? Pouvons-nous avoir la trame de ce compte rendu ? Est-il confirmé l'obligation de rdv commerciaux pour être éligible au télétravail ?
 - 10.7. La configuration de certaines agences peut être un frein au télétravail :
 - 10.7.1. Ne pensez-vous pas que cela va desservir la fidélisation tout comme le recrutement sur certaines agences même si le nouvel accord rend nos offres d'emploi plus attractives ?
 - 10.7.2. Est-ce que tous les renforcements d'agence prévus dans le projet « nouvelle génération » ont été réalisés ?
 - 10.7.3. Comment envisager du télétravail, avec les nouveaux quotas, dans les agences de 3 salariés (voir moins de 3 en ETP) et/ou dans les agences avec des postes à découvert ?
 - 10.8. Pouvez-vous nous préciser le parcours permettant de co-construire une charte, déployé à partir de septembre ?
 - 10.9. La direction a t-elle une liste exhaustive d'activités/tâches non éligibles au télétravail ? Cela suppose-t-il que certains postes, qui bénéficiaient de télétravail jusqu'à présent, (appui, accueil, maintenance...) peuvent être jugés, selon le manager, comme incompatibles avec le télétravail ?
 - 10.10. Si nous reprenons une partie du process de la pose des jours de télétravail : réunion avec chaque salarié pour leur dire s'ils sont autonomes pour faire du télétravail puis pose des jours sous myselfrh, puis, entretien avec son DA pour savoir si c'est refusé ou validé ? Pourquoi un entretien si la demande est validée ?

- 10.11. Pouvez-vous nous donner la définition de « la continuité de service » ? Peut-il y avoir d'autres raisons de refus d'une demande de télétravail, mise à part la continuité de service ?
- 10.12. Est-ce que les salariés peuvent toujours avancer les formats durant une journée de télétravail ?
- 10.13. Proche aidant : l'accord mentionne « - 8 jours de télétravail supplémentaires par année civile aux salariés proches aidants (conditions : salariés qui s'occupent d'un enfant à charge ou du conjoint ou concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou un ascendant ou un descendant atteint d'une maladie grave⁴ déclarés auprès de la Direction des Ressources Humaines). Cette notion est sous réserve que la maladie soit répertoriée « grave ». Quelle est la liste exhaustive de ces maladies « graves » et quelle est la procédure pour solliciter cette mesure, et les justificatifs ?
- 10.14. Question en suspens : Lors du précédent CSE il nous a été indiqué qu'il est possible de saisir une nouvelle adresse e-mail pour la première connexion à Edenred dans le cadre de l'accord télétravail, or après vérification cette possibilité ne ressort pas sur le site internet, quand cette possibilité sera ouverte ?
11. Quelles sont les agences qui vont bénéficier de travaux (grands comme petits) dans les prochains mois à venir sur la DDR ?
12. Romans Maurice Faure : Il semblerait que cette agence bénéficie d'un appartement qui auparavant était utilisé en logement de fonction, pouvez-vous nous indiquer l'usage de celui-ci actuellement ainsi que son devenir ?
13. 100% Vélo et mobilités :
- 13.1. PIERRELATTE : Il semblerait que l'agence cette agence bénéficie d'un local non communiquant, donnant dans la rue Simone BOIREL. Ce secteur ne bénéficie d'aucune possibilité de stationnement en voirie pour les vélos et trottinettes à proximité immédiate. Est-il matériellement possible de transformer ce local en lieu de stockage dédié aux mobilités douces ?
- 13.2. Dans la poursuite des échanges avec Mme Maintenant du cabinet Ipso Facto, avez-vous avancé dans la faisabilité d'un local mobilités douces au 18 LCL ?
- 13.3. Tour de France 2024 : qu'est-il prévu comme manifestation, aménagements, rencontres dans les agences se trouvant sur le parcours cette année ?
14. Le Groupe Crédit Agricole fait partie du triste podium des entreprises française les plus polluantes en termes d'empreinte carbone, pourtant, au LCL des efforts sont déployés pour diminuer cette empreinte, un booster ayant notamment été mis en place pour le versement de la RVC.
Nous vous remercions de nous indiquer quelles mesures et investissements sont prévus, déployés ou en cours de déploiement, au sein de RAA pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, notamment (liste non exhaustive) concernant des travaux prévus pour l'isolation des bâtiments anciens ou l'amélioration du système de chauffage (dans certains sites un chauffage d'appoint est encore nécessaire), mise à disposition de parking pour les véhicules à mobilité douce (voire même mise à disposition de véhicule à mobilité douce et véhicule de services électriques)... et plus généralement tous investissements engagés dans le sens de la réduction de notre empreinte carbone sur notre DDR.
15. Quiz tour de France : En participant au quiz les salariés doivent cocher la case : Si je remporte un lot, j'autorise LCL à utiliser mon image pour les communications internes et externes (LinkedIn LCL) à propos de ce jeu « Grand Quiz Tour de France 2024 ». Si le salarié ne veut pas, il est exclu de ce quiz ouvert à tous les salariés. Est-il possible de modifier cette dernière question afin que tous les salariés puissent participer ?
16. UM Successions :

- 16.1. SAV/SVP St Quentin : nous avons compris des échanges avec les RM que cette activité supplémentaire qui arrivent régulièrement sur les équipes HDG Lyonnaise est basée sur du volontariat. Qu'en est-il en cas d'absence de volontaire ? Qu'est-il prévu pour la période estivale qui va voir plus régulièrement la taille critique de St Quentin non atteinte ?
- 16.2. Les RM nous ont indiqué qu'il y a une réflexion de poursuite pour les 3 CDD formés dont les contrats courent jusqu'au 27 Septembre 2024, demande que l'on appuie largement. Cette date est également celle de notre prochain CSE, pourriez-vous nous revenir avant pour communiquer le fruit de cette réflexion ?
- 16.3. Lors du CSE du 28 juin 2024, Mr Eydiou a évoqué que l'intégralité des équipes avaient leurs codes pour travailler, mais il semblerait que certains d'entre eux ne possèdent toujours pas les code INGENIM. Quand les auront-ils afin d'être opérationnel ?
- 16.4. Les équipes du service successions souhaiteraient échanger avec les conseillers en agences (via une réunion teams avec le RM par exemple) afin que les collègues en agences puissent avoir les « bonnes pratiques » évitant ensuite la tombé en CNR des dossiers de successions, est ce envisageable ?
- 16.5. Pouvez-vous nous confirmer qu'à ce jour aucun projet ajoutant du « commercial » n'est d'actualité pour ce service ?

RESSOURCES HUMAINES

17. Actionnariat Salarié : l'assemblée générale de CASA a validé la 41ème résolution autorisant le conseil d'administration d'octroyer jusqu'à 30% de décote sur les prix d'émission d'actions CASA aux salariés, décote autorisée par la législation. Pour quelle raison la décote proposée n'est-elle donc que de 20% ? Pourquoi donc avoir fait voter une résolution autorisant jusqu'à 30% de décote ?
18. Comment se passe une demande de congés sans solde chez LCL ?
19. Quelles sont les préconisations lorsque le salarié ne peut accéder à son poste au moment où il doit se connecter (pb de bus, de train, etc.) ?

FONCTIONNEMENT CSE

20. Présentation et vote du rapport du bureau du 4 juillet 2024
21. Calendrier des visites CSSCT

- Points divers



La présidente
Virginie Catteau

La secrétaire
Laure Simonutti (*)

(*) Validation par mail le 5 juillet 2024.